

**Commandement des communications des Forces canadiennes (CCFC)**

3.7.2.5

Le CCFC maintient les installations de communications stratégiques des Forces canadiennes et, en cas d'urgence, des gouvernements fédéral et provinciaux. Il établit également des points d'interconnexion des réseaux stratégiques et tactiques, et il exploite les principaux centres de traitement automatisé des données du MDN.

Les 12 unités de la Milice du Commandement des communications des Forces canadiennes sont situées dans les centres suivants: Vancouver, Edmonton et Calgary; Regina et Winnipeg; Toronto et Ottawa; Montréal et Québec; et Saint-Jean (N.-B.), Halifax et Charlottetown. Leurs fonctions consistent dans l'ensemble à accroître l'effectif du Commandement des communications des Forces canadiennes en cas d'urgence à appuyer en matière de communications la Milice du Commandement de la Force mobile dans des opérations d'urgence en temps de paix, à fournir des instructeurs pour la formation des signaleurs des unités du Commandement de la Force mobile, et à assurer les communications pour le contrôle des exercices tactiques de la Milice du Commandement de la Force mobile.

**Forces canadiennes en Europe.** Les Forces canadiennes envoyées en Europe pour appuyer l'OTAN comprennent un élément Terre et un élément Air. L'élément Terre est le 4<sup>e</sup> Groupement tactique mécanisé canadien qui relève, sur le plan opérationnel, du Groupe d'armées du Centre. L'élément Air, soit le 1<sup>er</sup> Groupe aérien canadien, comprend trois escadrons dotés d'avions *CF-104 Starfighter* et relève, du point de vue opérationnel, de la 4<sup>e</sup> Force tactique aérienne alliée. Ces éléments sont stationnés dans la République fédérale d'Allemagne, près de Baden-Baden, et leur soutien administratif est assuré par la Base des Forces canadiennes en Europe établie à Lahr.

**Administration des bases militaires au Canada.** Le personnel et les services nécessaires à un échelon inférieur au quartier général des Commandements pour administrer et appuyer les unités établies dans une localité particulière sont groupés dans les bases des Forces canadiennes. Chaque base relève d'un commandant fonctionnel à qui le commandant de la base doit faire rapport.

**Organisation fonctionnelle et régionale.** Les commandants fonctionnels assument des responsabilités tant régionales que fonctionnelles pour ce qui concerne la représentation auprès des gouvernements provinciaux, l'aide aux autorités civiles, les opérations d'urgence et de survie, l'administration des cadets, et les services régionaux de soutien à l'intention de toutes les unités de la région.

Le Canada a été partagé en six régions, dont cinq sont réparties entre les commandements fonctionnels comme suit: région de l'Atlantique (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick) - Commandement Maritime; région de l'Est (Québec) - Commandement de la Force mobile; région du Centre (Ontario) - Service d'instruction des Forces canadiennes; région des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) - Commandement aérien; et région du Pacifique (Colombie-Britannique) - Forces maritimes du Pacifique. La région composée du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest a été confiée au commandant de la région du Nord, qui a son quartier général à Yellowknife (T.N.-O.); celui-ci assure également la coordination de toutes les activités militaires dans la région.

**Opérations en 1975-76**

3.7.3

Les Forces maritimes, aériennes, terrestres et sous-marines ont participé à des exercices de l'OTAN dans l'Atlantique Nord et à des exercices combinés avec des Forces de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, de la Grande-Bretagne et des États-Unis sur les côtes du Pacifique et de l'Atlantique. Des exercices d'entraînement ont été effectués dans les régions des Bermudes, des Caraïbes et du Sud de la Californie afin de maintenir les Forces maritimes à un niveau